

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 42 portant nomination des assesseurs prés la Chambre d'homologation et les tribunaux indigènes du cercle de Djibouti pour l'année 1946.

n° 42

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 janvier 1946

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1946

Date du numéro
31 janvier 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalie et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 4 juin 1938 réorganisant la justice indigène A la Côte française des Somalis

Vu l'arrêté n° 1042 du 28 octobre 1938 pris en application des dispositions du décret susvisé : Sur la proposition du commandant du cercle de Djibouti.

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

— Sont nommés pour l'année 1946 assesseurs prés la Chambre d'homologation et les tribaux indigènes de la Cote les Française dont les noms suivent : CHAMBRE D'HOMOLOGATION, Arabes. Assesseeurs titulaires : Abdoul Halim Mohamed. Cheikh Farag. Assesseeurs adioints : Hizam Ghaleb. Somalis. Assesseeurs titulaires : Guedi Roble, Mohamed Farah. Assesseeur adjoint : Darar Gueddi. Danakil. Assesseeurs titulaires : Mohamed Kamel, Idris Ahmed. Assesseeurs adjoint : Mohamed Ali « DigDig ». Israrlites. Assesseeurs titulaires: Tob Yacoub, Aouad Hayira. Assesseeurs adjoint : Hassan Nienihem. TRIBUNAL DE 2° DEGRÉ. Arabes. Assesseeurs titulaires: Omar Mohamed, Abdallah Mohamed Moana. Assesseeurs adjoint : Tabet Aouane, Ahmed Abdourab. Somalis. Assesseeurs titulaires: Ahmed Hassan Djama Nour. Assesseeurs adjoint : Adan Ismail, Cheik Fahye. Danakil. Assesseeurs titulaires: Mohamed Aref, Abdallah Ali. Assesseeurs adjoint : Farah Ahmed, Mirgan Moumin. Israëlites. Assesseeurs titulaires: Yahya Choukri, Noury Hayim. Assesseeurs adjoint : Saïd Ibrahim, Yacob Aouad. TRIBUNAL DE 1er DEGRÉ. Arabes. Assesseeurs titulaires : Faki Ahmed Mokbel, Ali Chami. Assesseeurs adjoint : Hassan Abdallah, Ahmed Saleh Ahmed Farah. Somalis. Assesseeurs titulaires : Guedi Amare, Ahmed MOUSSA. Assesseeurs adjoint : Daher Liban, Moussa Roble Djama. Danakil. Assesseeurs titulaires : Abdourahman Abdulkader, Houmad Ahmed. Assesseeurs adjoint : Assone Banaiton, Dini Abdallah. Israëlites. Assesseeurs titulaires : Youssont Mecha, Yahya Ben Yahya. Assesseeurs adjoint : Souleiman Brohom. Art. 2. — Le présent arrêté sera publié et communiqué partout où besoin sera.

